

Neuchâtel, le 3 mai 2011

Réponse au questionnaire sur le projet de réforme sur la fiscalité des personnes physiques

- 1** Oui, en partie. Malheureusement, les chiffres à disposition ne permettent pas une appréciation fondée de la situation (splitting).
 - 1.1 Les couples avec un seul revenu compris entre 60'000 et 150'000 francs font également partie de la classe moyenne
 - 1.2 Ces catégories de revenus imposables génèrent la plus grosse partie de l'impôt sur le revenu
- 2** Oui
 - 2.1 -
 - 2.2 -
- 3** Nous ne disposons pas de la statistique utile.
 - 3.1 -
 - 3.2 Erosion surtout pour les hauts revenus à Neuchâtel
- 4** Oui
 - 4.1 -
 - 4.2 -
- 5** Oui
 - 5.1 -
 - 5.2 -
- 6** Oui
 - 6.1 -
 - 6.2 Augmenter également l'offre de logements
- 7** Oui, partiellement
 - 7.1 La majorité des personnes ne souhaite pas émarger à l'aide sociale ! Attention à l'effet de seuil.
 - 7.2 -
- 8** Oui.
 - 8.1 -
 - 8.2 D'un autre côté un attrait accru risque d'engendrer une pression sur le niveau des loyers.
- 9** Oui
 - 9.1 La précarité dans ce contexte touche à la fois les hommes et les femmes.
 - 9.2 -
- 10** Oui
 - 10.1 -
 - 10.2 -

- 11** Oui, en partie
- 11.1 L'aide sociale est rarement un choix
 - 11.2 Limiter les effets de seuil doit être une priorité
- 12** La question est mal posée.
- 12.1 -
- 13** Non.
- 13.1 Le canton doit être attractif pour tous.
 - 13.2 -
- 14** Oui
- 14.1 -
 - 14.2 -
- 15** Oui
- 15.1 -
 - 15.2 Attention à garantir suffisamment de places de travail pour les jeunes arrivant sur le marché du travail
- 16** Oui
- 16.1 -
 - 16.2 -
- 17** Il faut procéder par étape. De ce point de vue, il convient de rappeler les modifications déjà intervenues. De manière générale, la pression fiscale doit baisser sans pour autant toucher à une juste répartition des richesses.
- 18** Oui
- 18.1 -
 - 18.2 -
- 19** Oui
- 19.1 -
 - 19.2 La question du rabais d'impôt devrait être examinée dans le contexte général de la réforme. De même, pour les étudiants, la question du lieu d'études et des frais qui en découlent devraient faire l'objet d'un examen.
- 20** Oui
- 20.1 -
 - 20.2 -
- 21** Oui
- 21.1 -
 - 21.2 -
 - 21.3 Rendre le processus d'octroi des permis de construire plus efficace.
- 22**
- 22.1 Favoriser la construction de logements, principalement par le biais d'une densification de l'habitat. S'agissant plus spécifiquement de la promotion économique, il convient de veiller à une approche qualitative, y compris sous l'angle de l'amélioration des conditions cadres (par exemple lobbyisme à Berne).

23

- 23.1 Les charges de centre doivent impérativement être prises en compte dans les réformes actuelles (sécurité, sport, culture, projets sociaux, etc), que ce soit sous l'angle de l'imposition des personnes physiques et morales, de la péréquation ou encore du désenchevêtrement des tâches (compétences accrues aux communes).

24

- 24.1 Il convient de travailler sur les effets de seuil et de réfléchir sur les mesures à prendre en amont de l'aide sociale (avance sur contributions d'entretien, développement des bourses d'étude,...).